

Quel dispositif mettre en place et comment le faire évoluer pour que des AMP deviennent des « praticiens réflexifs » ?

La logique des référentiels positionne la formation au plus près des sites qualifiants et de l'acquisition de compétences. Le modèle du praticien réflexif s'introduit en formation initiale. Il s'agit de comprendre dans l'agir professionnel les savoirs implicites ou cachés qui structurent la réflexion. Schön<sup>1</sup> propose un modèle qui s'appuie sur les travaux de Piaget sur la prise de conscience. La réflexivité concerne le retour de la pensée sur elle-même. Les questions initiales que nous nous sommes posées se situent à 2 niveaux : Qu'est-ce qu'un praticien réflexif ? Et quelles sont les étapes à franchir pour le devenir ? La posture réflexive est un axe privilégié de la formation et s'inscrit dans l'ensemble des projets pédagogiques de Buc Ressources préparant aux diplômés d'Etat (DEES, DEEJE, DEAMP...)

Pour répondre à cette démarche de praticien réflexif nous avons mis en place un dispositif de réflexivité sur les pratiques professionnelles qui a évolué au fil de ces deux années. Nous sommes partis du G.E.A.S.E.<sup>2</sup>, dispositif d'entraînement à l'analyse des situations éducatives, inspiré par l'équipe pédagogique de Montpellier avec, en appui, l'entretien d'explicitation<sup>3</sup> de Pierre Vermersch.

Suite au bilan réalisé à l'issue de la première année, et en tenant compte des caractéristiques spécifiques de ce public, nous avons dégagé trois axes de questionnement pour organiser réflexion et réponses envisagées.

Le premier axe a porté sur **le sens** à donner sur le rôle joué par la Réflexion sur les Pratiques Professionnelles, située au carrefour de l'alternance, entre site qualifiant et centre de formation. Dans cette optique nous avons rendu lisible, pour les stagiaires, l'importance du développement des compétences réflexives et des capacités à communiquer pour acquérir une posture professionnelle et se préparer à la certification.

Le second axe a visé le développement des **compétences communicationnelles** attendues dans l'accompagnement et le travail d'équipe. Nous avons alors développé, pour étayer la communication orale et écrite, une grille critériée qui pourrait aussi servir de support pour la réalisation des différents écrits.

Le troisième axe a porté sur **la métacognition et le développement des compétences réflexives** nécessaires à l'ajustement de l'accompagnement médico-psychologique. Dans ce but nous avons accordé un temps plus conséquent à la phase métacognitive présente dans le protocole et nous avons indiqué explicitement que cette dimension était aussi attendue à l'écrit. De plus le bilan terminal, oral et écrit, porterait sur les prises de conscience effectuées lors des différentes séances.

L'année suivante notre cheminement nous a conduits à poursuivre notre réflexion sur ces trois mêmes axes afin d'y apporter des réponses encore plus élaborées.

Pour permettre aux stagiaires de mieux **comprendre les enjeux** de la formation et de son articulation avec les sites qualifiants, nous avons décliné, à partir du référentiel qui spécifie les six domaines de compétences attendus pour obtenir le DEAMP, des compétences « transversales », travaillées dans le cadre de la RPP. Ces compétences ont été présentées aux stagiaires, en amont de la réflexivité sur les pratiques professionnelles.

Pour améliorer la **communication**, deux outils ont été élaborés pour qu'ils puissent s'auto-évaluer à l'oral, tant du côté du narrateur que des participants. En parallèle un outil d'auto-évaluation a été conçu afin qu'ils améliorent progressivement leur écrit. Pour articuler oral et écrit, les grilles d'auto-évaluation, nécessaires au narrateur, ont été mises en perspective.

Concernant la **métacognition**, différents outils ont été proposés :

- un journal de bord, écriture pour soi à mener tout au long de l'année sur l'apport de la pratique réflexive sur leur identité professionnelle en construction ;
- un bilan intermédiaire oral, réalisé à partir du journal de bord
- un bilan écrit personnel à l'occasion de la phase métacognitive
- et un bilan terminal écrit puis oral

Nous concluons sur les différentes perspectives envisagées à ce jour :

- le transfert de compétences avec la mise en place de réunions de promotions
- l'apprentissage de l'auto-évaluation de l'oral, en amont, par le biais de la vidéo-formation
- et l'apprentissage de l'auto-évaluation de l'écrit avant toute production personnelle.

---

<sup>1</sup> Schön D. (1994), *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Editions logiques

<sup>2</sup> Fumat Y. Vincens C. & Richard E. (2003), *Analyser les situations éducatives*, Paris, ESF

<sup>3</sup> Vermersch P. (1994), *L'entretien d'explicitation en formation continue et initiale*, Paris, ESF